



Inscription 2016 / 2017

| | |
|-------------------|--|
| Nom | |
| Prénom | |
| Date de naissance | |
| E-mail | |
| Téléphone | |

Taille pour T-shirt/Polo/Polaire : XS S M L XL XXL XXXL

Niveau à la date d'inscription :

Plongeur : N1 N2 N3 N4
 Encadrant : E1 E2 E3 E4
 Qualification Nitrox : Simple Confirmé

Autres brevets : _____

Apnée A1 A2
 Encadrant EI1 EI2

Nombre de plongées : []
 N° de licence FFESSM : _____

Mes souhaits sont :

- Préparation au brevet de plongeur niveau : N1 N2 N3
- Préparation au brevet d'apnée niveau : A1 A2
- Plongée Sportive en Piscine¹ Nage sportive encadrée²
- Encadrement d'un groupe de niveau Nage libre

Autre souhait : _____

¹ : Certificat médical d'autorisation de la pratique de la PSP en compétition OBLIGATOIRE

² : cette activité regroupera des séances de nages (endurance et cardio), d'apnée, d'initiation à la Plongée Sportive en Piscine ...

Informations utiles en cas d'ACCIDENT :

Je suis allergique à l'aspirine Oui Non
 Je souffre d'autre(s) allergie(s) Oui Non
 Si oui, préciser : _____

Personne à prévenir:

Nom : _____
 Prénom : _____
 Téléphone : _____

Cotisation annuelle* :

- Boulonnais : 248 €
- Non Boulonnais : 290 €

Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque** à l'ordre de l'ACBB – Plongée, chèque vacances ou en espèces et devra être versé **avant le 30 septembre 2016** afin de valider l'inscription.

* Comprend : l'inscription à l'ACBB, la licence fédérale, la mise à disposition du matériel, la séance hebdomadaire en piscine, les cours théoriques, la séance mensuelle en fosse (sur réservation & suivant disponibilité)

** Le club accepte le paiement en 3 chèques qui seront encaissés en octobre, novembre et décembre 2016.

Assurance complémentaire : Tarifs communiqués en septembre

La licence FFESSM vous couvre au titre de votre **responsabilité civile**.

Pour les assurances « individuelles accident » qui sont facultatives, nous vous recommandons de souscrire ce type de garanties et vous conseillons d'en prendre connaissance sur le site www.cabinet-lafont.com, assureur officiel de la fédération.

Le règlement est à établir par chèque libellé à l'ordre du **Cabinet LAFONT** et à joindre à votre dossier d'inscription **en septembre**.

Je reconnais avoir été informé(e) de mon intérêt à souscrire une assurance individuelle accident en complément des garanties de **l'assurance responsabilité civile de ma licence fédérale** et déclare vouloir (cocher la case) :

- souscrire** une assurance individuelle accident de la FFESSM.
- ne pas souscrire** à l'assurance individuelle accident de la FFESSM.

Je reconnais avoir été informé(e) de mon intérêt à souscrire une assurance individuelle accident en complément des garanties de **l'assurance responsabilité civile de l'ACBB** et déclare ne pas souhaiter souscrire à la formule individuelle accident que l'ACBB met à ma disposition.

Adhésion à la section :

Je déclare accepter sans réserve les statuts et règlements du club et avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la section ainsi que de la Charte Internationale du Plongeur Responsable et m'engage à respecter ces dispositions ainsi que les lois fédérales en vigueur.